

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE  
MUNICIPALITÉ SAINT-EUGÈNE-DE-LADRIÈRE**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2013**

A la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité Saint-Eugène-de-Ladrière tenue à la salle du conseil municipal, 155 rue Principale, lundi le 4 février 2013 à 20h00.

Sont présents: Messieurs les conseillers Renaud Fortin, Jean-Guy Fortin, Fernand Caron, Guy Berger et Émilio Dumais tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Gilbert Pigeon. La directrice générale/secrétaire-trésorière est présente ainsi que l'inspecteur en bâtiments et des travaux publics, monsieur Germain Therriault.

Le conseiller au siège numéro 3, monsieur Stéphane Berger est absent.

Prière, et bienvenue de monsieur le maire.

**RÉSOLUTION 044-2013 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Fortin, appuyé par monsieur Fernand Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente assemblée soit ouverte à 20h00. Le quorum requis est constaté.

**RÉSOLUTION 045-2013 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur Guy Berger, appuyé par monsieur Émilio Dumais et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour est adopté tel que présenté.

**RÉSOLUTION 046-2013 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JANVIER 2013**

Les membres du conseil ayant tous reçu et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 janvier 2013, Il est proposé par monsieur Fernand Caron, appuyé par monsieur Guy Berger et résolu que ce procès-verbal est adopté.

**RÉSOLUTION 047-2013 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 JANVIER 2013**

Les membres du conseil ayant tous reçu et pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 janvier 2013, Il est proposé par monsieur Émilio Dumais, appuyé par monsieur Jean-Guy Fortin et résolu que ce procès-verbal est adopté.

**RÉSOLUTION 048-2013 LISTE D'ARRÉRAGES DE TAXES**

**Il est proposé** par monsieur Jean-Guy Fortin, appuyé par monsieur Émilio Dumais et résolu à l'unanimité d'aviser les contribuables ayant des arrérages de taxes de l'année 2011 que leur compte de taxes devra être acquitté avant le 15 mars prochain.

À défaut du requérant de le faire avant la date limite ci-haut mentionnée, le conseil autorise la secrétaire-trésorière à transmettre ces comptes à la M.R.C. de Rimouski-Neigette, selon l'article 1023 du code municipal au plus tard le 19 mars 2013.

**\*\*\*\***La directrice générale annonce que le rôle de perception est déposé et que l'envoi des comptes de taxes sera effectué vers le 15 février

**Rapport de la Corporation de développement : AGA, le 18 mars 2013**

Rapport de l'OTJ : pas de réunion

Rapport du représentant des Habitations Nicolas Rioux : AGA, 12 mars 2013

Rapport du représentant de la bibliothèque : aucun point nouveau

Rapport de l'inspecteur municipal : aucun permis

**\*\*\*Correspondance** : la directrice générale fait la lecture des correspondances pertinentes

#### **RÉSOLUTION 049-2013 ADOPTION DES COMPTES**

Les membres du conseil ayant tous reçu et pris connaissance de la liste des comptes à payer, Il est proposé par monsieur Renaud Fortin, appuyé de monsieur Émilio Dumais et adopté à l'unanimité que le conseil approuve et autorise le paiement des comptes présentés dans cette liste. (23,925.18\$)

La directrice générale confirme que les crédits disponibles sont suffisants.

#### **RÉSOLUTION 050-2013 PRIME À L'ÉTABLISSEMENT**

**CONSIDÉRANT QUE** : le programme incitatif à l'établissement de nouveaux résidents lancé par la Corporation de développement de Saint-Eugène-de-Ladrière est toujours actif;

**CONSIDÉRANT QUE** : le suivi de ce programme est effectué en collaboration avec la municipalité;

**CONSIDÉRANT QU'** : un rapport citant les noms de propriétaires et indiquant les montants à verser à chacun est soumis;

**EN CONSÉQUENCE**, Il est proposé par monsieur Fernand Caron, appuyé par monsieur Jean-Guy Fortin et résolu à l'unanimité d'accorder une subvention à la Corporation de développement de Saint-Eugène-de-Ladrière, équivalente à **la moitié** des montants à verser, soit **5,387.45\$**, qui représente la première portion, l'autre versement sera fait en juin.

#### **RÉSOLUTION 051-2013 COTISATION DE MEMBRE POUR LA MAISON DE FIN DE VIE**

Il est proposé par monsieur Renaud Fortin, appuyé par monsieur Guy Berger et résolu à l'unanimité de verser **20\$** à la Fondation de la Maison de fin de vie correspondant à la cotisation pour être membre pour l'année 2013.

#### **RÉSOLUTION 052-2013 EMBAUCHE D'UNE PERSONNE RESSOURCE EN DÉVELOPPEMENT**

**ATTENDU QUE** : le CLE (centre local d'emploi) en collaboration avec la SADC et le CLD, par le biais d'un programme pour étudiants, offre la possibilité de procéder à l'embauche d'une personne au niveau de l'organisation d'un événement annuel tel que la Fête de la Forêt ou autre et l'animation du milieu au taux du salaire minimum;

Il est proposé par monsieur Émilio Dumais, appuyé par monsieur Guy Berger et résolu à l'unanimité d'accepter de bonifier le taux horaire de la personne qui sera éventuellement embauchée, ce taux sera décrété lorsque le nombre de semaines de travail prévu sera connu.

#### **RÉSOLUTION 053-2013 INDEXATION DES SALAIRES**

**Il est proposé** par monsieur Renaud Fortin , appuyé par monsieur Fernand Caron et résolu à l'unanimité que le conseil municipal verse à tous les employés municipaux ainsi qu'à la direction générale ,le taux d'**indexation établi à 2% applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2013.**

#### **RÉSOLUTION 054-2013 COMITÉ PROVISOIRE DE REFLEXION**

Il est proposé par monsieur Renaud Fortin, appuyé de monsieur Jean-Guy Fortin et résolu de nommer monsieur Gilbert Pigeon, pour siéger au comité provisoire de réflexion concernant l'organisation d'un événement annuel .

#### **RÉSOLUTION 055-2013 PERMIS D'INTERVENTION 2013-MTQ**

**ATTENDU QUE :** la municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes à l'entretien du ministère des Transports;

**ATTENDU QUE :** la municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre;

**ATTENDU QUE :** la municipalité s'engage à respecter les clauses des permis d'intervention émis par le ministère des Transports;

**ATTENDU QUE :** la municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

**ATTENDU QU' :**il est nécessaire d'obtenir un permis d'intervention du ministère des Transports pour intervenir sur les routes sous sa responsabilité;

**EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par** monsieur Émilio Dumais ,appuyé par monsieur Renaud Fortin et résolu à l'unanimité que la municipalité demande au ministère des Transports les permis d'intervention pour les travaux qu'elle devra exécuter au cours de l'année 2013 et qu'elle autorise la directrice générale, madame Christiane Berger à signer les permis d'intervention.

#### **RÉSOLUTION 056-2013 AGA DE LA RÉSERVE DUCHÉNIER**

Il est proposé par monsieur Fernand Caron ,appuyé de monsieur Renaud Fortin, et résolu unanimement de nommer Jean-Guy Fortin et Gilbert Pigeon, délégués à l'assemblée générale annuelle de la Réserve Duchénier.

#### **RÉSOLUTION 057-2013 AUTORISATION POUR MARQUAGE DE SIGNALISATION POUR PASSAGE DE VÉLOS**

Il est proposé par monsieur Émilio Dumais, appuyé de monsieur Fernand Caron et résolu unanimement d'autoriser l'Association Rimouski Ville Cyclable de procéder au marquage, aux abords des intersections, conformément aux normes du Ministère des Transports afin d'identifier la circulation de vélos sur le rang 4 Est et la partie de la route Ladrière située sur le territoire de St-Eugène-de-Ladrière et ce , sans aucun frais payable par la municipalité.

#### **RÉSOLUTION 058-2013 DÎNER-CONFÉRENCE DU MINISTRE DÉLÉGUÉ AU TOURISME**

Il est proposé par monsieur Guy Berger appuyé de monsieur Fernand Caron et résolu unanimement de payer le coût de **45\$** pour le diner-conférence du Ministre, Pascal Bérubé ,présenté à Rimouski.

#### **RÉSOLUTION 059-2013 VERRONS DE PONTET POUR ARMES À FEU**

Il est proposé par monsieur Renaud Fortin appuyé de monsieur Jean-Guy

Fortin et résolu unanimement de faire l'achat de 20 verrous de pontet auprès du Centre de prévention du suicide de Rimouski.

**RÉSOLUTION 060-2013 FONDATION DES SOURDS DU QUÉBEC**

Il est proposé par monsieur Émilio Dumais, appuyé de monsieur Jean-Guy Fortin et résolu unanimement de verser **20\$** à la Fondation des sourds du Québec.

**RÉSOLUTION 061-2013 CAMPAGNE DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES**

Il est proposé par monsieur Renaud Fortin appuyé de monsieur Émilio Dumais et résolu unanimement de verser **25\$** pour la campagne de la sclérose en plaques.

\*\*\*\*\*Un avis public sera affiché pour la vente du camion Ford 1980

**RÉSOLUTION 062-2013 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

La levée de l'assemblée est proposée par monsieur Renaud Fortin, appuyé de monsieur Émilio Dumais et résolu à l'unanimité à 23h.50.

Je, Gilbert Pigeon, reconnaît qu'en signant le procès-verbal, je signe toutes et chacune des résolutions de ce procès-verbal.

\_\_\_\_\_  
Gilbert Pigeon, maire

\_\_\_\_\_  
Christiane Berger, dir.gén.  
Secrétaire-trésorière